

Une nouvelle année... mais quelle année ?

Le 11 janvier 2016

Nous vous présentons tous nos vœux pour une très belle année 2016 au plan personnel pour vous et votre famille.

Nous voudrions aussi pouvoir vous souhaiter une très bonne année 2016 au plan professionnel mais ce ne serait pas pertinent.

Certains vous diront que nous fantasmons et que nous tentons de vous inquiéter.

Nous vous proposons donc de vous faire votre propre opinion à partir des faits connus de tous et vérifiables sur le site internet de Servier, sur le site internet de l'Agence France Presse, etc. et dans les journaux tels que Les Echos, le Monde, etc.

- Servier a créé des sociétés qui produisent des produits concurrents aux vôtres (Biogaran pour les génériques, Biopharma pour l'allopathie, Bioderma pour les produits de soins et beauté, etc.)
- Servier achète des sociétés qui ont des activités similaires aux vôtres, notamment dans les pays de l'Est.
- Servier licencie 610 commerciaux sur 690.
- Servier a réorganisé son activité et les ventes en France ne représentent plus que 8% du chiffre d'affaire.
- Servier vous écrit que la concurrence est la cause de vos soucis à venir.
- Servier vous demande de réaliser 25% de productivité, en plus, d'ici 3 ans.

La CFDT pense que :

- Servier a décidé de laisser tomber la promotion des médicaments qui portent sa marque historique en France (comment vendre autant, voire plus, sans visiteurs médicaux ?).
- Servier organise méticuleusement sa déchéance sur le territoire français et prépare avec le même soin son avenir en Chine et en Russie (où les contraintes sociales et réglementaires sont moins fortes).
- Servier transfère insidieusement ses activités vers d'autres sociétés de la fondation pour créer les conditions qui justifieront le prochain plan social.
- Servier refuse d'assumer ne serait-ce qu'une once de responsabilité de sa situation actuelle. (voir l'argumentation dans le message que vous avez reçu d'Olivier LAUREAU)
- Servier a décidé de tuer la marque « Servier » afin de ne pas subir les conséquences du futur procès autour du « Médiateur ».

Et vous ?!

Quelle est votre analyse ?



Nous ne faisons pas partie des Syndicats qui vous diront que tout va bien si nous avons des indices objectifs qui nous font penser le contraire.

Nous ne faisons pas, non plus, partie des Syndicats qui s'agitent et revendiquent sans agir.

Nous faisons partie des Syndicats qui pensent que le rôle d'une organisation syndicale est d'anticiper, de se former, d'informer et de se préparer à faire face aux difficultés.

Que penser vous de :

- l'arrêt de la granulation, de l'enrobage et de la compression à l'UP 3 ?
- la suppression plus ou moins annoncée de l'UP 3 ?
- l'absence de décalage à l'UAC depuis 2 ans ?
- des baisses d'activité de l'UP 2 ?
- des départs « prématurés » de LSI ?

La CFDT vous avait confié ses doutes et ses inquiétudes il y a plus d'un an ? Nous regrettons sincèrement d'avoir vu juste !

Que peut faire la CFDT pour vous ?

Certes la CFDT n'a plus de représentant officiel sur le site de GIDY (Isabelle GEANT ayant été licenciée pour raison de santé suite au « traitement » que lui ont prodigué la Direction et l'UNSA), pour autant la CFDT a toujours des adhérents et garde intacte sa capacité à réfléchir et à agir.

Heureusement ou malheureusement, la CFDT dispose d'une expertise reconnue sur la prise en charge des Plans de Sauvegarde de l'Emploi et l'accompagnement des salariés qui en sont victimes.

La CFDT vous propose donc de répondre à toutes vos questions et de vous accompagner afin que vous ne soyez pas seul(e) face aux projets obscurs de la Direction et au manque d'expérience et d'indépendance du syndicat maison.